II

(Actes non législatifs)

RÈGLEMENTS

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2019/1169 DU CONSEIL

du 8 juillet 2019

mettant en œuvre le règlement (UE) 2017/2063 concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Venezuela

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) 2017/2063 du Conseil du 13 novembre 2017 concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Venezuela ([1]), et notamment son article 17, paragraphe 1,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

considérant ce qui suit:

(1) Le 13 novembre 2017, le Conseil a adopté le règlement (UE) 2017/2063.

(2) Il convient d'actualiser l'exposé des motifs concernant trois personnes inscrites sur la liste figurant à l'annexe IV du règlement (UE) 2017/2063, et d'intégrer dans les informations d'identification le genre de toutes les personnes inscrites sur la liste figurant à ladite annexe.

(3) Il y a dès lors lieu de modifier l'annexe IV du règlement (UE) 2017/2063 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe IV du règlement (UE) 2017/2063 est modifiée conformément à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 8 juillet 2019.

Par le Conseil

Le président

A.-K. PEKONEN

([1]) JO L 295 du 14.11.2017, p. 21.

ANNEXE

À l'annexe IV du règlement (UE) 2017/2063, les mentions 1 à 18 sont remplacées par les mentions suivantes:

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
«1.	Néstor Luis Reverol Torres	Date de naissance: 28 octobre 1964 Sexe: masculin	Ministre de l'intérieur, de la justice et de la paix; ex-général de la Garde nationale bolivarienne. Responsable de graves violations des droits de l'homme et de la répression de l'opposition démocratique vénézuélienne, y compris l'interdiction et la répression de manifestations politiques.	22.1.2018
2.	Gustavo Enrique González López	Date de naissance: 2 novembre 1960 Sexe: masculin	Reconduit en tant que chef du Service bolivarien de renseignement national (SEBIN) le 30 avril 2019. Ancien conseiller pour la sécurité et le renseignement auprès du cabinet du président, du 8 janvier 2019 au 30 avril 2019, et chef du SEBIN jusqu'en octobre 2018. Responsable, en tant que chef du SEBIN, de graves violations des droits de l'homme (détentions arbitraires, traitements inhumains et dégradants et torture, notamment) et de la répression de la société civile et de l'opposition démocratique vénézuéliennes.	22.1.2018
3.	Tibisay Lucena Ramírez	Date de naissance: 26 avril 1959 Sexe: féminin	Présidente du Conseil électoral national (*Consejo Nacional Electoral* — CNE). Ses actions et les politiques qu'elle a menées ont porté atteinte à la démocratie et à l'état de droit au Venezuela, notamment en facilitant la mise en place de l'Assemblée constituante et en ne veillant pas à ce que le CNE demeure une institution impartiale et indépendante, ainsi que le prévoit la constitution vénézuélienne.	22.1.2018
4.	Antonio José Benavides Torres	Date de naissance: 13 juin 1961 Sexe: masculin	Chef du gouvernement du district de la capitale (*Distrito Capital*) jusqu'en janvier 2018. Général de la Garde nationale bolivarienne jusqu'au 21 juin 2017. Impliqué dans la répression de la société civile et de l'opposition démocratique vénézuéliennes et responsable de graves violations des droits de l'homme commises sous son commandement par la Garde nationale bolivarienne. Ses actions et les politiques qu'il a menées en tant que général de la Garde nationale bolivarienne, notamment lorsque celle-ci a joué un rôle de premier plan en ce qui concerne le maintien de l'ordre lors de manifestations civiles et lorsqu'il s'est prononcé publiquement en faveur de la compétence des tribunaux militaires pour juger des civils, ont porté atteinte à l'État de droit au Venezuela.	22.1.2018
5.	Maikel José Moreno Pérez	Date de naissance: 12 décembre 1965 Sexe: masculin	Président et ancien vice-président de la Cour suprême du Venezuela (*Tribunal Supremo de Justicia*). En ces qualités, il a soutenu et facilité les actions et politiques du gouvernement, qui ont porté atteinte à la démocratie et à l'état de droit au Venezuela, et est responsable d'actions et de déclarations qui ont eu pour effet d'usurper l'autorité de l'Assemblée nationale.	22.1.2018

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
6.	Tarek William Saab Halabi	Date de naissance: 10 septembre 1963 Sexe: masculin	Procureur général du Venezuela nommé par l'Assemblée constituante. En cette qualité et dans ses anciennes fonctions de médiateur et de président du Conseil moral républicain, il a porté atteinte à la démocratie et à l'état de droit au Venezuela en apportant publiquement son soutien à des actions menées contre des opposants au gouvernement et au retrait de compétences de l'Assemblée nationale.	22.1.2018
7.	Diosdado Cabello Rondón	Date de naissance: 15 avril 1963 Sexe: masculin	Président de l'Assemblée constituante et premier vice-président du Parti socialiste unifié du Venezuela (PSUV). Impliqué dans des atteintes à la démocratie et à l'état de droit au Venezuela, notamment en utilisant les médias pour attaquer et menacer publiquement l'opposition politique, d'autres médias et la société civile.	22.1.2018
8.	Tareck Zaidan El-Aissami Maddah	Vice-président de l'économie et ministre de l'industrie et de la production nationales Date de naissance: 12 novembre 1974 Sexe: masculin	Vice-président de l'économie et ministre de l'industrie et de la production nationales. En sa qualité d'ancien vice-président du Venezuela contrôlant la direction du Service de renseignement national bolivarien (SEBIN), Maddah est responsable des graves violations des droits de l'homme commises par cette organisation, dont des détentions arbitraires, des enquêtes motivées par des considérations politiques, des traitements inhumains et dégradants, et des actes de torture. Il est également responsable d'avoir soutenu et mis en œuvre des mesures et activités portant atteinte à la démocratie et à l'état de droit, y compris l'interdiction de manifestations publiques, et d'avoir dirigé le "commandement anti-coup d'État" du président Maduro, dont la société civile et l'opposition démocratique ont été les cibles.	25.6.2018
9.	Sergio José Rivero Marcano	Inspecteur général des forces armées nationales bolivariennes Date de naissance: 8 novembre 1964 Sexe: masculin	Général de la Garde nationale bolivarienne jusqu'au 16 janvier 2018. Impliqué dans la répression de la société civile et de l'opposition démocratique au Venezuela, et responsable de graves violations des droits de l'homme commises sous son commandement par la Garde nationale bolivarienne, y compris l'usage excessif de la force, la détention arbitraire de membres de la société civile et de l'opposition ainsi que les mauvais traitements dont ils ont fait l'objet. Ses actions et initiatives en tant que commandant en chef de la Garde nationale bolivarienne, qui s'est notamment rendue coupable d'agressions contre des membres de l'Assemblée nationale élue démocratiquement et d'intimidations à l'égard de journalistes ayant fait état de fraudes dans le cadre de l'élection de l'Assemblée constituante illégitime, ont porté atteinte à la démocratie et à l'état de droit au Venezuela.	25.6.2018

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
10.	Jesús Rafael Suárez Chourio	Commandant en chef de l'armée bolivarienne Date de naissance: 19 juillet 1962 Sexe: masculin	Commandant en chef de l'armée nationale bolivarienne du Venezuela et ancien commandant de la Région de défense intégrale de la Zone centrale (REDI centrale) du Venezuela. Responsable de violations des droits de l'homme commises par les forces placées sous son commandement, dont l'usage excessif de la force et les mauvais traitements infligés à des détenus. S'en est pris à l'opposition démocratique et a soutenu le recours aux tribunaux militaires pour juger des manifestants civils.	25.6.2018
11.	Iván Hernández Dala	Chef de la direction générale du contre-renseignement militaire Date de naissance: 18 mai 1966 Sexe: masculin	Chef de la direction générale du contre-renseignement militaire (DGCIM) depuis janvier 2014 et chef de la Garde présidentielle depuis septembre 2015. En tant que chef de la DGCIM, Iván Hernández Dala est responsable de graves violations des droits de l'homme et de la répression exercée contre la société civile et l'opposition démocratique par des membres de la DGCIM placés sous son commandement, dont l'usage excessif de la force et les mauvais traitements infligés à des détenus.	25.6.2018
12.	Delcy Eloina Rodríguez Gómez	Vice-présidente de la République bolivarienne du Venezuela Date de naissance: 18 mai 1969 Sexe: féminin	Vice-présidente du Venezuela, ancienne présidente de l'Assemblée constituante illégitime et ancien membre de la Commission présidentielle chargée de mettre en place l'Assemblée constituante nationale illégitime. Les actions qu'elle a menées dans le cadre de la Commission présidentielle, puis en tant que présidente de l'Assemblée constituante illégitime, ont porté atteinte à la démocratie et à l'état de droit au Venezuela, y compris par l'usurpation des pouvoirs de l'Assemblée nationale et leur utilisation pour s'en prendre à l'opposition et l'empêcher de prendre part au processus politique.	25.6.2018
13.	Elías José Jaua Milano	Ministre du pouvoir populaire pour l'éducation Date de naissance: 16 décembre 1969 Sexe: masculin	Ministre du pouvoir populaire pour l'éducation. Ancien président de la Commission présidentielle pour l'Assemblée nationale constituante illégitime. Responsable d'avoir porté atteinte à la démocratie et à l'état de droit au Venezuela par le rôle qu'il a joué en dirigeant la mise en place de l'Assemblée constituante illégitime.	25.6.2018
14.	Sandra Oblitas Ruzza	Vice-présidente du Conseil électoral national Date de naissance: 7 juin 1969 Sexe: féminin	Vice-présidente du Conseil électoral national (CNE) et présidente de la Commission du registre civil et électoral. Responsable des activités du CNE qui ont porté atteinte à la démocratie au Venezuela et notamment contribué à la mise en place de l'Assemblée constituante illégitime et à la manipulation du processus électoral.	25.6.2018

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
15.	Freddy Alirio Bernal Rosales	Date de naissance: 16 juin 1962 Sexe: masculin	Chef du Centre de contrôle national des Comités locaux d'approvisionnement et de production (CLAP) et commissaire en chef du SEBIN. Responsable d'avoir porté atteinte à la démocratie par la manipulation, à des fins électorales, de la distribution de colis alimentaires par les CLAP. Par ailleurs, en tant que commissaire en chef du SEBIN, il est responsable d'activités de ce dernier ayant conduit à de graves violations des droits de l'homme, telles que des détentions arbitraires.	25.6.2018
16.	Katherine Nayarith Harrington Padrón	Date de naissance: 5 décembre 1971 Sexe: féminin	Procureure générale adjointe de juillet 2017 à octobre 2018. Nommée à ce poste par la Cour suprême, en violation de la constitution, et non par l'Assemblée nationale. Responsable d'avoir porté atteinte à la démocratie et à l'état de droit au Venezuela, notamment en ayant engagé des poursuites motivées par des considérations politiques et en n'enquêtant pas sur des violations des droits de l'homme qu'aurait commises le régime Maduro.	25.6.2018
17.	Socorro Elizabeth Hernández Hernández	Date de naissance: 11 mars 1952 Sexe: féminin	Recteur et membre du Conseil électoral national (CNE) ainsi que de la Commission électorale nationale (JNE). Responsable des activités du CNE qui ont porté atteinte à la démocratie au Venezuela et notamment contribué à la mise en place de l'Assemblée constituante illégitime et à la manipulation du processus électoral dans le cadre de l'annulation d'un scrutin révocatoire du président en 2016, de l'ajournement des élections de gouverneurs en 2016 et du déplacement de bureaux de vote à bref délai avant les élections de gouverneurs en 2017.	25.6.2018
18.	Xavier Antonio Moreno Reyes	Secrétaire général du Conseil électoral national Sexe: masculin	Secrétaire général du Conseil électoral national (CNE). Responsable d'avoir approuvé des décisions du CNE qui ont porté atteinte à la démocratie au Venezuela et notamment contribué à la mise en place de l'Assemblée constituante illégitime et à la manipulation du processus électoral.	25.6.2018»